

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE BEARDED COLLIE

Le samedi 8 juin 2024

A Périgueux Boulazac (24)

Juge : **Guy JENNY**

Test de Caractère : **Daniel JAY**

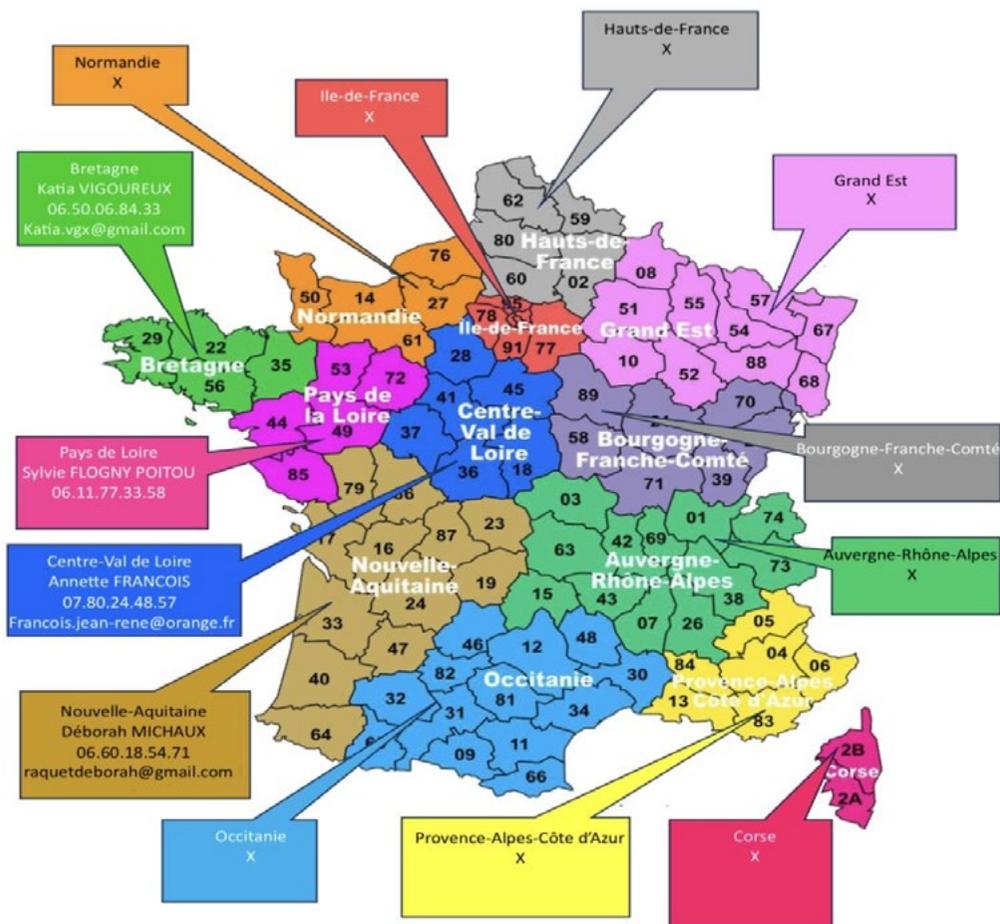


PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD



RDV LE DIMANCHE 9 JUIN 2024
SUR LE MÊME SITE POUR UNE
SPÉCIALE BEARDED COLLIE
JUGE : **RENÉ FAVRE**

LES DÉLÉGATIONS BCCF 2024





Bearded Collie
Club de France

www.bccf.ovh

BC
BEARDED COLLIE
CLUB DE FRANCE

CF

Mot de notre Président

Daniel JAY plus connu sous le nom de **Papet**

Bonjour à tous,

Après une NATIONALE, pour le moins réussie, et ce à tous les points de vue, nous nous retrouvons à une Régionale d'Élevage. Certes, c'est la dimension en dessous mais c'est tout de même une exposition importante, une vitrine pour notre race.

J'espère vous y rencontrer nombreux et qu'ensemble nous passions une agréable journée, entre passionnés du BEARDED COLLIE, loin des querelles intestines et "*facebookiennes*" ! **ET POURQUOI PAS ... ?**

Mot de notre déléguée de la Nouvelle-Aquitaine

Déborah MICHAUX

Passionnée depuis 31 ans de la race du **Bearded Collie** motivée et passionnée, Je suis fière de représenter la **Nouvelle-Aquitaine**, de vous rencontrer de partager et de nous rassembler lors de différentes manifestations.

Je suis présente, là à Périgueux, pour notre régionale en exposition de beauté nous allons former une équipe vous et moi autour de nos gentils Bearded au plaisir de vous renseigner et de vous accompagner.

Je vous remercie de votre présence que vous soyez particuliers ou éleveurs tout le monde à sa place au sein du **BCCF**.

J'espère que vous passerez tous une bonne journée entre amoureux du **Bearded Collie**.

A l'issu des jugements, une sélection sera effectuée entre tous les mâles puis toutes les femelles afin de désigner les 3 mâles et les 3 femelles les plus représentatifs de la race de cette régionale d'élevage.

A cet occasion une récompense sera offert à chacun des 6 primés

 Pour les lots d'affixes, de reproducteurs, les paires, les couples, vous devez vous inscrire auprès de **Marie-Claire MOREY**.

Invitation : A l'issu des jugements, vous êtes invités, à un pot offert par le BCCF et organisé par votre déléguée venez l'entourer dans une ambiance conviviale.

REGIONALE D'ÉLEVAGE

Jury pressenti Conformité au standard : Juge Monsieur Guy JENNY

LA RE SE TIENDRA à Périgueux Boulazac Isle Manoire – Plaine de Lamoura (24) le 8 Juin 2024.
HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de la régionale d'élevage est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements pour la RE commencent à 13h.

LOGÈMENT : Pas de cages prévues sur le site
SOIÉTÉ DES CHIENS – Soirée libre après jugements.
AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire afficher sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.
TOUT LÉVAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traîner la robe, la peau ou la truffe avec quelque chose qui soit en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser le chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.
PRÉSENTATION – Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double "handling", c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'apprécier ou d'écouter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet sifflet ou autre gestaculation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de juge.
SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur. Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou l'envoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens présentant maladies ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ouestropés,
- des chiens monochromes, cryptochromes ou atteints de malformations,
- des chiens visiblement pleurés, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).
ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. **Les engagements des chiens absents à l'Exposition ne seront pas remboursés.**
ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être le propriétaire de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seuls seuls auteurs à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'Origine (Livre d'attente canine) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : - a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements ; - b) les engagements "au poteau", le jour de l'exposition ; - c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot de toilettage ou des erreurs de transcription de l'organisation. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de l'engagement et restent acquis à l'association, même si l'exposant ne peut se présenter.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour de jugement

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés à la veille de l'ouverture de l'Exposition).

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la clôture des inscriptions, la photo doit être jointe au engagement).

CHAMPION DE BEAUTE – Réservé exclusivement aux chiens âgés de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'exposition, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. avant la date de clôture des engagements (la photo doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.-V.
BABY – Pour les chiens âgés de plus de 6 mois et moins de 6 mois, PUPPY
– Pour les chiens âgés de plus de 6 mois et moins de 9 mois.

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le jury elle ne simplifie pas une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) mais ne donne pas lieu à un classement.

JUNIÉS – Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 16 mois à la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et de la C.A.C.S.-V.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans (comptés à la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S.-V.
LOT D'AFFICHE – (Classe ouverte de place pour place). Pour au moins trois et au plus six chiens de même race et variétés, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, mais chez le même propriétaire mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place) Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.
COUPLE – Pour deux chiens de même race et variétés, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variétés, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
CHIENS "NE CONCOURRANT PAS" – Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'Exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge et donc n'ont pas accès à la confirmation.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – L'engagement, libellé à l'ordre du Bearded Collie Club de France (BCCF), devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire ou mandat postal.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée à **26 mai 2024 à minuit**

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un Livre d'Origine d'un Pays membre de la FCI ou d'un Pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois à la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas avoir admis et de les rembourser même après leur acceptation.

2^{es} des chiens : (A leur entrée ou au cours d'exposition) :

- a) des chiens agressifs
 - b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et à besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert certificateur de la race considérée.

Un Juge défilant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge, à sa demande, sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les

jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront "classés" par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

QUALIFICATIFS

Les qualificatifs donnés par les juges doivent répondre aux définitions suivantes :

EXCELLENT – ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON – ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON – doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas déshonorants.

SUFFISANT – est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ – Le sujet ne correspond pas à ce qui est requis par le Standard. Il est "non confirmable" pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pupière, oreille, queue), et que, la raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

LE CAIS NE PEUT PAS ETRE ACCORDÉ EN Régionale d'Élevage.
Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les qualificatifs excellent, très bon, bon, suffisant et disqualifié peuvent être attribués. Seul le qualificatif "Excellent" est pris en compte pour les cotations.

1 et 4 Il n'y a pas de classement en Régionale d'Élevage, le juge désigne les 3 chiens les plus représentatifs de la race en mâle et femelle (parmi les classes jeune, intermédiaire, adulte, champion, travail et vétérân).

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Voire chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois et il devra être engagé dans une des classes officielles.

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations formulées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qu'il s'agit d'obtenir et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité du BCCF.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faux compte d'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs actes, leurs attitudes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;

f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, toutes les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

PHOTOGAPHES – les exposants ne pourront s'opposer à la diffusion par l'organisateur des photographes prises durant la manifestation.

TRES IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

1 - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un accord à caution et le versement des frais correspondants.

2 - L'entrée en France est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane de renne en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat de vaccination devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

3 - Il y a lieu de présenter ces documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront avoir été justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.



Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longuement attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la Centrale Canine.

Le BCCF organise cette Régionale d'Élevage dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions de la Centrale Canine.

- Les chiens engagés ou présents sur le site, seront à jour de vaccination CHPL.
- Les chiots de moins de 9 mois pourront être contrôlés par un vétérinaire, pour s'assurer qu'ils sont correctement vaccinés.
- La présence sur le site (intérieur et extérieur) de chiots de moins de 4 mois sera strictement interdite.
- La vente de chiots sera formellement interdite durant la Régionale d'Élevage.

Les chiens ne respectant pas ces points, ou présentant des symptômes de pathologies contagieuses (Parvovirose, toux du chenil...) seront irrévocablement exclus du site de l'exposition. Les frais d'engagements ne seront pas remboursés.

Récapitulatif des options possibles en fonction du qualificatif obtenu

| Classe | Qualificatif | CACS / RCACS | Meilleurs Mâle et Femelle | MEILLEUR DE RACE | Cotation |
|---------------|--------------|--------------|---------------------------|------------------|----------|
| INTERMEDIAIRE | Excellent | NON | NON | NON | OUI * |
| OUVERTE | Excellent | NON | NON | NON | OUI * |
| TRAVAIL | Excellent | NON | NON | NON | OUI * |
| CHAMPION | Excellent | NON | NON | NON | OUI * |
| JEUNE | Excellent | NON | NON | NON | NON |
| PUPPY | | NON | NON | NON | NON |
| BABY | | NON | NON | NON | NON |
| VETERAN | Excellent | NON | NON | NON | NON |

*Pour les classes : Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Mâles et Femelles, seul le qualificatif EXCELLENT sera utilisable pour la cotation.

Statistiques des chiens inscrits

1er GROUPE

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| COLLEY BARBU..... | 16 |
| PUPPY MALES..... | De 1 à 2..... 2 |
| JEUNE MALES..... | De 3 à 3..... 1 |
| INTERMEDIAIRE MALES..... | De 4 à 4..... 1 |
| CHAMPION MALES..... | De 5 à 5..... 1 |
| VETERAN MALES..... | De 6 à 6..... 1 |
| BABY 3/6 FEMELLES..... | De 7 à 7..... 1 |
| PUPPY FEMELLES..... | De 8 à 8..... 1 |
| JEUNE FEMELLES..... | De 9 à 9..... 1 |
| INTERMEDIAIRE FEMELLES..... | De 10 à 10..... 1 |
| OUVERTE FEMELLES..... | De 11 à 13..... 3 |
| CHAMPION FEMELLES..... | De 14 à 15..... 2 |
| VETERAN FEMELLES..... | De 16 à 16..... 1 |

Soit 16 chiens inscrits pour 12 races dans le 1er Groupe

Soit 16 chiens inscrits pour 12 classes à l'exposition de R.E. Bearded Collie - Périgueux (24)

JURY

M. JENNY Guy (16)

COLLEY BARBU

| | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| CLASSE PUPPY Mâles : 2 | CLASSE JEUNE Mâles : 1 |
| CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1 | CLASSE CHAMPION Mâles : 1 |
| CLASSE VETERAN Mâles : 1 | CLASSE BABY 3/6 Femelles : 1 |
| CLASSE PUPPY Femelles : 1 | CLASSE JEUNE Femelles : 1 |
| CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1 | CLASSE OUVERTE Femelles : 3 |
| CLASSE CHAMPION Femelles : 2 | CLASSE VETERAN Femelles : 1 |

COLLEY BARBU

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. JENNY Guy

- TRES PROMETTEUR** **1** **DALSIT KISS BLOSSOM OF GOLD**
RKF : EN COURS Tat : 900185000032262 né le 21/11/2023 ((CH) DALSIT KISS A SKY FULL OF STARS X (CH) MEMORYLANE DIAMONDS R FOREVER) Prod. Mme KOKOVA Xxenia Prop. Mlle RAQUET Déborah
- TRES PROMETTEUR** **2** **UTHER PENDRAGON DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT**
LOF : EN COURS Tat : 250268781016572 né le 26/11/2023 (CH EDINGLEN IM ON A MISSION X SONATA DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT) Prod. Mlle RAQUET Déborah Prop. Mlle RAQUET Déborah

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. JENNY Guy

- EXCELLENT** **3** **URIUS DU DOMAINE DE GOTHAM**
LOF : 029052/03688 Tat : 250268780745838 né le 24/03/2023 (ONE MAN SHOW DE LA TOUR MELUSINE X NORMANDIE DU DOMAINE DE GOTHAM) Prod. Mme MARIE Alice Prop. Mme FRANCOIS Annette

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. JENNY Guy

- EXCELLENT** **4** **TOURBILLON D'AUTOMNE DES EMERAUDES DU LAC**
LOF : 028861/03678 Tat : 250269699599967 né le 30/10/2022 (PHILEMON MOUNTAIN DROVER X PETITE FOLIE DES EMERAUDES DU LAC) Prod. Mme M. PONTUS Danielle et Roland Prop. Mme GUILLAUBEZ-DEHOUCK Sylvie

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. JENNY Guy

- EXCELLENT** **5** **VICTORY WIND'S SUPERTRAMP**
LOF : 028305/03652 Tat : 250268743790779 né le 16/04/2021 ((CH) OVATION DE CHESTER X (CH) NOIRE DESIR DE CHESTER) Prod. M. Mlle PAIN Jérôme / GARCIA Audrey Prop. M. Mlle PAIN Jérôme / GARCIA Audrey

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. JENNY Guy

- EXCELLENT** **6** **IDEM DU JOLI FOU**
LOF : 025444/03398 Tat : 250269802246510 né le 07/02/2013 (OUR OWN SURPRISE LOUIS ARMSTRONG X DONUTS DU JOLI FOU) Prod. M. HIM Jean-Michel Prop. M. BRULBAULT Patrick

CLASSE BABY 3/6 FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

- TRES PROMETTEUR** **7** **VALOU DES DIVINES CAPUCINES**
LOF : 029151 Tat : 250269591737598 née le 03/01/2024 (PARFAIT DU JOLI FOU (DIT PADISHAS) X DREAM FROM HIGHLAND'S TRYSKELL) Prod. Mme BRETECHER Syndie Prop. Mme LEMOINE Valérie

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

- TRES PROMETTEUR** **8** **VICTORY WIND'S UNDER PRESSURE**
LOF : 029116 Tat : 250269610817510 née le 13/09/2023 ((CH) OVATION DE CHESTER X (CH) NOIRE DESIR DE CHESTER) Prod. M. Mlle PAIN Jérôme / GARCIA Audrey Prop. M. Mlle PAIN Jérôme / GARCIA Audrey

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

- EXCELLENT** **9** **UEDA LA VIKING DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT**
LOF : 029028 Tat : 250269610684535 née le 21/06/2023 (SAUVAGE DIOR DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT X ALISTAIR'S DIAMONDS AND PEARLS) Prod. Mlle RAQUET Déborah Prop. Mlle RAQUET Déborah

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy**EXCELLENT 10 TALLY LOOLA WAPWAP DE L'OUVERNHAT**

LOF : 028814/04586 Tat : 250268502257581 née le 08/10/2022 (LANCELOT DES BERGERS DE SAMME X LIZZY DE L'OUVERNHAT) Prod. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire Prop. M. DUCROCQ Daniel

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy**EXCELLENT 11 MOLLY**

LOF : 026908/04376 Tat : 250268731802617 née le 29/11/2016 ((CH) OUR OWN SURPRISE LOUIS ARMSTRONG X JOY DE CHESTER) Prod. Mlle ROBERT Claire Prop. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire

EXCELLENT 12 PATTY DE L'OUVERNHAT

LOF : 027601/04468 Tat : 250268501632436 née le 26/01/2019 (DREAMER DE L'OUVERNHAT X JAYME DE L'OUVERNHAT) Prod. M. Mme JAY Daniel / MOREY Marie-Claire Prop. Mme MIRO Nadia

EXCELLENT 13 SONATA DES BERGERS DES MILLE ET UNE NUIT

LOF : 028561/04541 Tat : 250268780141037 née le 29/10/2021 (POTTERDALE DARK DIAMOND X ALISTAIR'S DIAMONDS AND PEARLS) Prod. Mlle RAQUET Déborah Prop. Mlle RAQUET Déborah

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy**EXCELLENT 14 ALISTAIR'S GLITTER AND GOLD**

LOF : 028128/04461 Tat : 752098100921920 née le 28/02/2019 (MULTI CH MCHAIRE MESSENGER N X CH ALISTAIR'S ZWEET SENSATION) Prod. M. Mme ANDERSSON Johan / LÖNNER ANDERSSON Nina Prop. Mlle RAQUET Déborah

EXCELLENT 15 MERRY SCOTCH BEARS ONDINE

LOSH : 1554784 Tat : 972273000320317 née le 26/01/2015 ((CH) BONO'S WATCHFUL EYE AL CAPONE X (CH) DELIGHTFUL BEARS INFINITY) Prod. M. Mme SERMON Ludo / VANDEN ABBEEL Isabelle Prop. M. Mme SERMON Ludo

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy**EXCELLENT 16 LUCEMERRY DES BERGER DE SAMME**

LOSH : 1107371 Tat : 981100002799436 née le 12/01/2012 ((CH) DELIGHTFUL BEARS FASTWIN X ENJA DES BERGER DE SAMME) Prod. Mme HURIAUX Isabelle Prop. M. Mme SERMON Ludo

Liste des exposants
R.E. Bearded Collie - Périgueux (24) samedi 08 juin 2024

B

BRULBAULT Patrick La Vivinie 937, route d'Ayen 19350 JUILLAC 6

D

DUCROCQ Daniel () 10

F

FRANCOIS Annette () 3

G

GUILLAUBEZ-DEHOUCK Sylvie C/o M. HOSTIN J.M. - Appt 303 6, rue des Cépages - Le Carré Sauvignon 33170 GRADIGNAN 4

J

JAY Daniel / MOREY Marie-Claire 3105, route du Serpoul 46330 CABRERETS 11

L

LEMOINE Valérie 1068, chemin de Pommes 82100 CASTELSARRASIN 7

M

MIRO Nadia () 12

P

PAIN Jérôme / GARCIA Audrey Le Tronc 03380 TREIGNAT 5-8

R

RAQUET Déborah La Jemaye Roc de Bonnet 24410 LA JEMAYE PONTEYRAUD 1-2-9-13-14

S

SERMON Ludo Schavolliestraat 71 1755 GOOIK (BELGIQUE) 15-16



J'adhère au BCCF Je renouvelle mon adhésion au BCCF – N° d'Adhérent.....

VOUS

Madame Monsieur

A COMPLETER si adhésion **COUPLE** (même adresse)

Madame Monsieur

| | | | |
|---------------|--|--------------|--|
| Nom : | | Nom : | |
| Prénom : | | Prénom : | |
| Profession : | | Profession : | |
| Tél. : | | Tél. : | |
| Mail : | | Mail : | |
| Adresse : | | | |
| Code postal : | | Ville : | |
| Parrain | | | |

Afin de mieux vous connaître,

- Propriétaire de BEARDED COLLIE
- Eleveur
- Si oui, avez-vous un affixe ? – Lequel :
- Etes-vous inscrit dans un club canin :
- Pratiquez-vous une activité canine, si oui laquelle ?

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

TARIFS *

Renouvellement

Nouvelle Adhésion

| | | |
|---------------------------------------------|------|------|
| <input type="checkbox"/> Membre actif | 33 € | 38 € |
| <input type="checkbox"/> Membre couple | 40 € | 45 € |
| <input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur | 65 € | 68 € |

* La cotisation porte sur une année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre et se règle au cours du 1^{er} trimestre de chaque année civile. Adhérer à une association, c'est défendre une cause qui nous tient à cœur. C'est également contribuer au développement de l'association par la prise de parole lors des assemblées générales ainsi que les participations aux manifestations extérieures : fête, exposition, événement sportif...

Paiement accepté uniquement par chèque et virement
NOUS VOUS CONSEILLONS FORTEMENT LE PAIEMENT PAR VIREMENT
 Le bulletin dûment complété doit être envoyé par courrier à la
 secrétaire : **Marie-Christine BASTARD**
 13, rue des Roseaux - 17420 St-Palais/Mer
 Ou par courriel au bccf.communication@gmail.com

IDENTIFIANT NATIONAL BANCAIRE

| Banque | Indicatif | Numéro de compte | Cle RIB | Domiciliation |
|--------|-----------|------------------|---------|---------------|
| 30002 | 00789 | 0000431027A | 12 | CAHORS |

IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE

| | |
|-------------|-----------------------------------|
| IBAN | FR82 3000 2007 6900 0043 1027 A12 |
| Code B.I.C. | CRLYFRPP |

Je suis majeur(e), j'accepte sans réserve que les résultats d'expositions, photos, tests, dépistages de tares de mon ou mes chiens soient diffusés sur tous supports officiels du BCCF. Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association (disponibles sur le site du BCCF) et m'engage à les respecter.

CONDITION D'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES : en adhérant au club, vous acceptez que le BCCF mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer votre expérience et vos interactions avec ses services. En l'occurrence, vous autorisez le BCCF à communiquer occasionnellement avec vous s'il juge opportun de vous informer des dernières actualités de notre association et ses actions via les coordonnées collectées dans le formulaire. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le BCCF s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient, conformément au règlement général de protection des données RGPD 2018 sur la protection des données personnelles. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées par ce formulaire

Date

Signature (s)



vivog®
bien-être # performance



Héry
Laboratoires